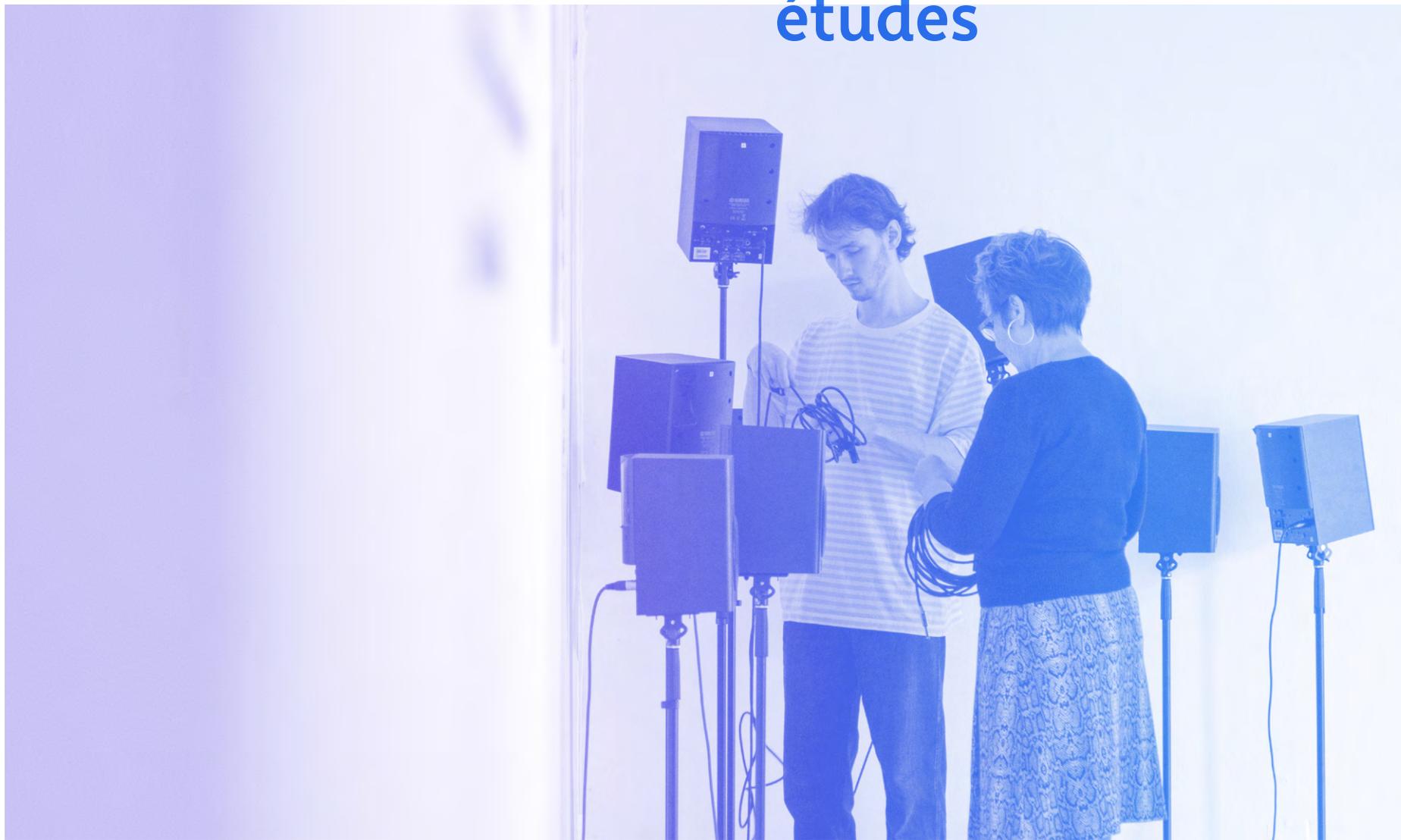
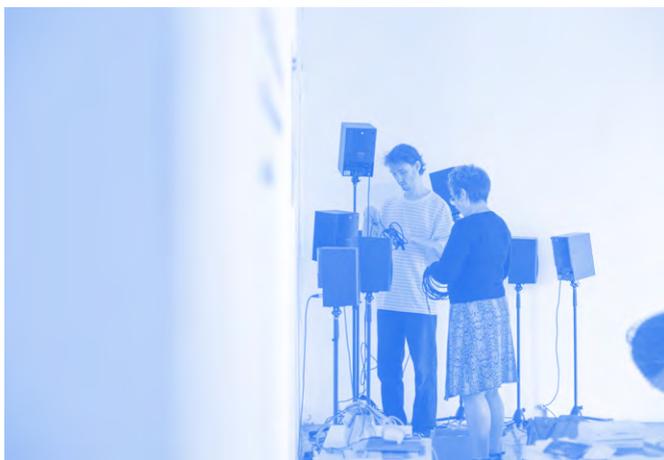


# Arts plastiques Metz Organisation des études



Équipes pédagogiques 2023/2024	6
Options et cursus sur le site de Metz	10
Diplômes nationaux délivrés à l'ÉSAL	13
Admissions	14
Formalités et évolutions pédagogiques	17
Bourses et aides au diplôme	21
Initiation à la recherche documentaire	21
Recherche, écriture et mémoire à l'ÉSAL	24
Mobilité étudiante	27
Inscription et préparation aux diplômes	29
Accompagnement au parcours professionnel des étudiants	30
Soutien aux alumni/diplômés	35

Montage des DNSEP  
Communication, Metz, juin 2023  
© Pancake ! photographie



L'organisation des études du Pôle arts plastiques est régie par l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes; modifié par arrêté du 8 octobre 2014.



Pratique de l'image imprimée,  
journée Portes ouvertes, Metz,  
mars 2023 © Soline Pin

# Équipes pédagogiques 2023/2024

Coordinations, missions, programmation

**Interface entre les enseignants et la direction, le coordinateur joue un rôle essentiel dans le dispositif et le développement de l'École Supérieure d'Art de Lorraine.**

**Les coordinateurs d'options et de la 1<sup>re</sup> année sont spécifiquement chargés de la préparation du programme de l'année universitaire et de l'organisation des évaluations semestrielles.**

| Coordinateurs

Option Art  
**Jean-Denis Filliozat**

Option Communication  
**Émilie Pompelle**

1<sup>re</sup> année  
**Pierre Villemin**

Territoire à dess(e)ins  
**François Génot**

Recherche et édition  
**Elamine Maecha**

Mémoire et texte DNA  
**Célia Charvet**

| Référents en charge  
des diplômes

DNA Art  
**Aurélié Amiot**

DNA Communication  
**Léo Coquet**

DNSEP Art  
**Christian Globensky**

DNSEP Communication  
**Antonin Jousse**

| Missions

Espace EDIT\*ON  
**Frédéric Thomas**

Espace PAN  
**Constance Nouvel**

Programmation pluridisciplinaire  
**Stéphane G. Roussel**

| Enseignants (\*docteurs)

**Aurélié Amiot**  
image imprimée

**Émilie Aurat**  
design graphique et typographie

**Éléonore Bak\***  
son

**Célia Charvet\***  
écriture, arts de l'exposition  
et suivi mémoire

**Léo Coquet\***  
écriture, design graphique  
et suivi mémoire

**Melina Farine**  
photographie

**Jean-Denis Filliozat**  
design d'espace et d'interface

**Matthieu Gauthier**  
peinture

**François Génot**  
dessin et narration

**Agnès Geoffray**  
photographie et plasticité de  
l'écriture

**Christophe Georgel\***  
histoire de l'art et suivi mémoire

**Franck Girard**  
dessin

**Christian Globensky\***  
installation et interface

**Hélène Guillaume**  
vidéo live, image mouvement

**Antonin Jousse\***  
images numériques et génératives

**Robert Jung**  
édition

**Farah Khelil\***  
culture visuelle et suivi mémoire

**Daniel Kommer**  
atelier bois-métal, perspective, 3D

**Jérôme Knebusch**  
biennale Exemplaïre

**Elamine Maecha**  
Institut Page et design éditorial

**Constance Nouvel**  
photographie

**Émilie Pompelle**  
transmédialité et document d'artiste

**Jean-Christophe Roelens**  
volume, technique et matériaux

**Yvain von Stebut\***  
radio-théorie et suivi mémoire

**Frédéric Thomas**  
transmédia, animation et FabLab

**Pierre Villemin**  
vidéo

## Intervenants extérieurs

De l'année initiale à l'année 5, l'équipe pédagogique invite des intervenants extérieurs à participer à ses enseignements et à ses projets en y apportant des éclairages spécifiques sous des formes multiples: conférences, ateliers, workshops...

Ces intervenants jouent un rôle essentiel dans l'expérimentation du rapport que les enseignants et les étudiants entretiennent avec des spécialistes de domaines très diversifiés (artistes, scientifiques, universitaires...). Ils font bénéficier l'étudiant de compétences complémentaires et de regards extérieurs indispensables à son projet.

Workshop « Rejouer », avec  
les éditions Non Standard et  
Marion Bataille, Metz, mai 2023  
© Juliette Féraud



# Options et cursus sur le site de Metz

Le site de Metz propose un 1<sup>er</sup> cycle de trois ans (phase programme – formation initiale) menant à l’obtention du Diplôme National d’Art (DNA) :

- Option Art – mention dispositifs multiples
- Option Communication – mention arts et langages graphiques.

Le site de Metz propose également un 2<sup>e</sup> cycle de deux ans (phase projet-formation initiale) menant à l’obtention du Diplôme National Supérieur d’Expression Plastique (DNSEP) habilité au grade de Master :

- Option Art – mention dispositifs multiples
- Option Communication – mention arts et langages graphiques.

## Option Art, mention dispositifs multiples – DNA & DNSEP

Sous l’intitulé Dispositifs multiples, l’option Art forme des créateurs et créatrices engagés dans le champ de l’art contemporain, des institutions culturelles, et des espaces alternatifs et interstitiels. Les dispositifs de l’exposition, de l’édition et de diffusion sont mis en œuvre par une équipe pédagogique composée de professionnels en activité, d’artistes, auteurs, théoriciens et commissaires d’exposition, galeristes et designers. Ces dispositifs se déploient en pratiques multiples et transversales, image imprimée et image mouvement, volume et photographie, recherche sonore et multimédia, installations et scénographie, écriture et dessin, édition et diffusion numérique.

L’option Art engage l’étudiant à expérimenter et croiser ces pratiques multiples, à concevoir et déployer des projets, réflexions et réalisations dans des dispositifs de monstration, de la salle d’exposition aux espaces publics ; des dispositifs d’éditions d’objets, de livres et d’images imprimées ; et enfin, des dispositifs de diffusion, du fanzine aux réseaux numériques.

Une pluralité de méthodologies est initiée, du travail individuel au travail collectif, du temps court au temps long, de l’écriture à l’oralité, du dessin aux installations monumentales, des projets intra-muros aux expériences menées sur des sites extérieurs de la région du Grand Est et au-delà.

La diversité des ateliers, des méthodologies théoriques et pratiques, des contextes de monstration, d’éditions, de diffusions, des langages plastiques, écrits et oraux, est destinée à être maîtrisée et appropriée par l’étudiant qui apprend à construire des projets singuliers, tout en le menant vers une forme de professionnalisation fondamentale aux créateurs engagés dans le champ de l’art et de la culture. Sous forme de mises en situations concrètes, de workshops et de conférences initiés par l’équipe pédagogique avec le concours de spécialistes invités, de stages en milieux professionnels, en passant par la conceptualisation et la réalisation d’exposition événementielle et performée, se déterminent les axes fondateurs de l’option Art.

Dès le premier cycle, l’étudiant est immergé dans un contexte artistique foisonnant à travers des réflexions théoriques et des pratiques en atelier qui prennent en compte les espaces dans lesquels les projets sont menés et qui permettent de s’initier aux dispositifs de création contemporaine.

Les propositions artistiques, qui peuvent prendre les formes les plus diverses, sont envisagées dans toutes leurs potentialités, esthétiques et poétiques, politiques et économiques, autour de questionnements liés à la place de l’artiste, à son regard et à son rôle dans le monde contemporain. La pratique de l’écriture, travaillée de la première à la cinquième année (dossier, mémoire), permet de situer son travail, de l’éditer, le diffuser en interne, et de trouver son propre langage artistique.

Tout au long du 2<sup>e</sup> cycle, les recherches et réalisations de l’étudiant s’appuient sur des sujets de société, sociologiques et épistémologiques, menées dans le cadre d’ateliers de recherche et de création (ARC) et de séminaires, dont les problématiques visent à l’affirmation d’un propos singulier d’auteur chez l’étudiant, ainsi qu’à la justesse de l’adéquation entre ses questionnements et les dispositifs multiples mis en œuvre, qui renvoient plus spécifiquement aux potentiels artistiques des différentes formes de recherche propres au champ de l’art contemporain. L’option Art est porteuse de trois structures de recherche qui participent à la définition de son identité : L’ARS (son, architecture, urbanisme), EQART (l’Espace en Question(s) dans l’ART contemporain) et le LabVIES (Laboratoire Volume, Installation-Interaction, Espace et Scénographie).

De nombreux partenariats et échanges avec les acteurs artistiques de la grande région, centres d’art, galeries, musées, tels que le Frac Lorraine, le Centre Pompidou Metz et la Galerie Modulab, mais aussi les ateliers de l’Opéra de Metz, la pépinière d’artistes Bliiida de Metz, sont activés en lien étroit avec les enseignements de l’option Art.

Des expositions et événements culturels éclectiques sont organisés chaque année, non seulement au sein de l’école, mais dans le contexte géographique de la région Grand Est et au-delà, permettant ainsi d’amorcer et de privilégier un parcours personnel dynamique et ouvert à travers des projets et des stages, puis enfin de se projeter dans une activité et des pratiques professionnelles dans le milieu artistique.

## Option Communication, mention arts et langages graphiques – DNA & DNSEP

L’option Communication – arts et langages graphiques de l’ÉSAL forme des artistes et des designers à l’affirmation de leur identité d’auteurices et à la capacité de la mettre en forme graphiquement et plastiquement. Cet enseignement, par essence transversal, conduit les étudiant-es à investir l’image à travers de multiples supports : le papier (dessin, édition, gravure, photographie, affiche, fanzine), l’écran (animation, motion design, vidéo, scénario, site web, application, design génératif), le son (radio, podcast) et l’espace (scénographie, installation, performance, signalétique). Cette approche permet de déplier les potentialités plastiques et narratives de l’image et d’affirmer une écriture personnelle.

L’équipe pédagogique, constituée de professionnelles en activité, s’emploie à développer la distance critique des étudiant-es, en plaçant au cœur de sa pédagogie la porosité entre les pratiques et les domaines, en initiant à la contrainte ou à la commande et en rendant sensible aux économies circulaires, de moyens et d’énergie.

De la deuxième à la cinquième année, l’enseignement au sein de l’option est constitué d’ateliers et de cours choisis par les étudiant-es, assurant à chacun-e un parcours singulier tout en étant jalonné de situations de co-création plurielles. Dans un premier temps, le cycle conduisant au Diplôme National d’Art — DNA invite à une exploration du langage graphique et plastique et à une démultiplication des points de vue. Les interactions entre les pratiques sont encouragées et mises en dialogue avec les ateliers de design éditorial, de design graphique, de typographie, d’animation et de transmédia afin de questionner les modes de diffusion. Une attention particulière est portée dans le même temps à l’analyse sémiotique des images et des discours.

La seconde phase de la formation, menant au Diplôme National Supérieur d’Expression

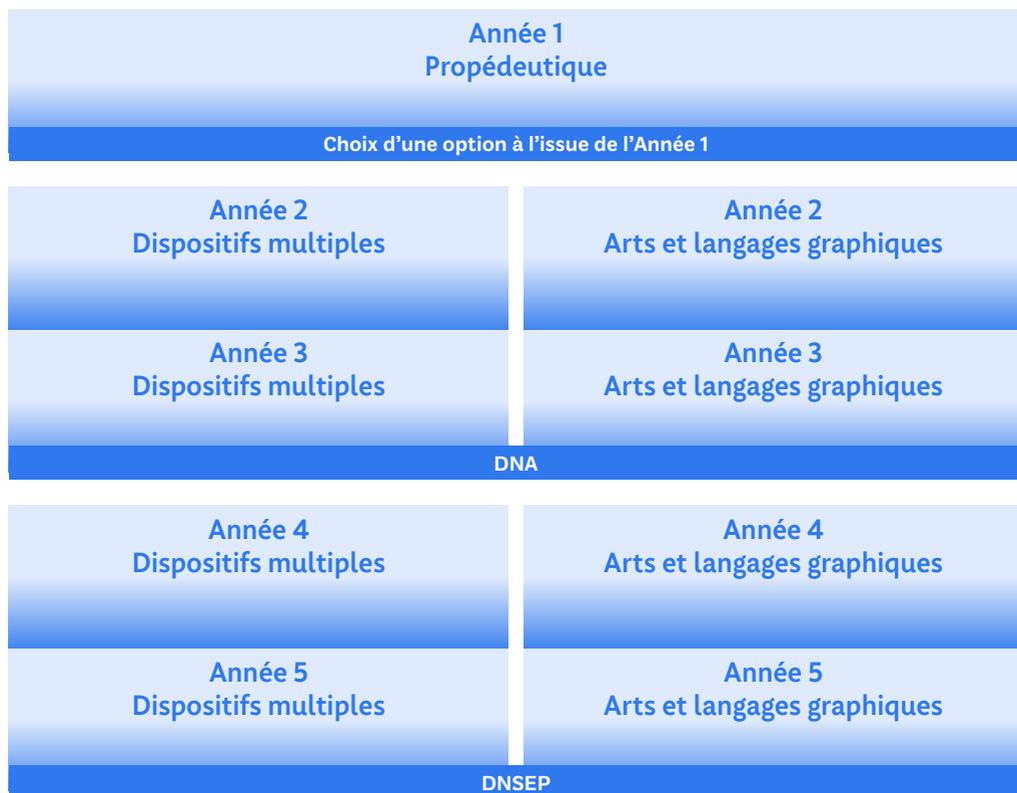
Plastique — DNSEP, se caractérise notamment par la pratique de la recherche avec la rédaction du mémoire en cinquième année. Ce second temps confirme le caractère original et personnel des positionnements des étudiant-es. La pédagogie y est inversée et se construit sous la forme d'ARC, d'ateliers, de comités et de séminaires, au sein desquels les étudiant-es explorent avec intensité l'étendue des potentialités soulevées par leur sujet de recherche et de ses marges.

Tout au long de ce parcours, la participation à plusieurs événements (biennale Exemplaires, biennale transnationale de design graphique, Cases & débordements, etc.), workshops, stages et conférences animés par des professionnel·les invité·es enrichissent et

élargissent le champ des pratiques enseignées, et participent à la professionnalisation des étudiant-es en les insérant dans le tissu culturel régional, national et international (galerie My Monkey, Centre Pompidou- Metz, Casino Luxembourg, etc.).

À l'issue de ses études, l'étudiant-e aura à la fois affirmé son statut d'auteurice et tenu l'ensemble des rôles de la chaîne graphique et plastique ; saisi les enjeux de répondre à des contextes et l'intérêt de développer une approche critique de l'image dans l'espace public ; identifié le potentiel de penser des images et celui de conceptualiser des projets ; et pourra s'insérer dans le monde professionnel existant tout en construisant ses propres réseaux.

## Cursus étudiant



# Diplômes nationaux délivrés à l'ÉSAL

**L'ÉSAL est habilitée par le ministère de la Culture, selon le décret ministériel du 13 novembre 1988 et l'arrêté ministériel du 6 mars 1997, modifié par celui du 13 novembre 2006, à dispenser des enseignements supérieurs artistiques.**

### CEAP

L'étudiante, ayant obtenu 120 crédits à l'issue de la 2<sup>e</sup> année, est titulaire du Certificat d'Études d'Arts Plastiques délivré par l'école et agréé par le ministère de la Culture.

### DNSEP

Ce diplôme est inscrit au niveau du répertoire national des certifications professionnelles. Le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique sanctionne 5 années d'études supérieures. Il est habilité au grade de Master.

### DNA

Le Diplôme National d'Art (DNA) vaut grade de Licence au sein du système LMD. L'ÉSAL délivre en option Art et en option Communication le Diplôme National d'Art. Le DNA sanctionne les 3 premières années d'études supérieures de cycle long.

# Admissions

## Concours d'entrée : admission en 1<sup>ère</sup> année

L'admission en 1<sup>ère</sup> année se fait par concours. Sont admis à se présenter au concours les titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent (français ou étranger). Les candidats non titulaires du baccalauréat et non-inscrits à la session d'examens de l'année du concours doivent déposer en complément du dossier : un curriculum vitae, une lettre de motivation, un dossier artistique et le descriptif détaillé des enseignements suivis. Leur dossier complet est examiné par une commission de recevabilité composée de la direction de site ou de son représentant et de deux enseignants. Celle-ci autorise ou non le candidat à présenter les épreuves du concours et en notifie l'intéressé en amont. Chaque site organise son propre concours. Les candidats doivent donc déposer deux dossiers séparés, en respectant la liste des pièces à fournir indiquées par chaque site. Chaque concours fait l'objet de frais d'inscription distincts.

Sur les deux sites, le concours comporte une épreuve écrite de culture générale, une épreuve écrite de langue vivante, une épreuve plastique et un entretien oral de parcours et de motivation avec un jury de 3 enseignants (dont un enseignant représentant de la direction) appuyé par la présentation d'un dossier de travaux personnels. Pour le site de Metz, le jury d'enseignants est complété par un 4<sup>e</sup> membre étudiant dont l'avis reste consultatif.

Les modalités des épreuves, notamment leur durée, sont fixées par les directeurs de site. L'information est transmise aux candidats au moment de leur inscription. Les dates de concours sont également définies par chaque direction de site.

Les candidats admis sont contactés directement par Parcoursup.

Le concours a une validité d'une année académique. Aucun report d'inscription ne peut être demandé.

## Commission de passage : admission en 4<sup>e</sup> année

Les étudiants de 3<sup>e</sup> année du site d'Épinal du Pôle arts plastiques doivent présenter une commission de passage sur le site de Metz s'ils souhaitent intégrer la 4<sup>e</sup> année à l'issue de leur diplôme.

La commission de passage est organisée de façon concomitante aux commissions d'équivalences (admissions en cours de cursus). Les candidats sont soumis à une épreuve unique d'entretien avec un jury composé de 3 enseignants de l'option demandée dont un docteur. Ils doivent avoir transmis en amont au secrétariat pédagogique une note d'intention dont les modalités leurs sont communiquées chaque année par l'administration (contenu du document, date de remise, format...).

Les coordinateurs d'option du site de Metz, en lien avec le coordinateur de 3<sup>e</sup> année du site d'Épinal, informent les étudiants du déroulé des commissions optionnelles (art ou communication), des modalités pratiques et des attendus des jurys (note d'intention, projet de recherche...).

Chaque commission émet un avis favorable ou défavorable à l'issue des entretiens.

Les commissions ayant lieu au printemps, l'admission au semestre 7 est validée sous réserve de l'obtention du DNA. En cas d'échec au DNA, l'étudiant devra repasser la commission de passage l'année suivante. La commission de passage est gratuite.

## Commission d'équivalence : admission en cours de cursus

L'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation des études dans l'enseignement supérieur artistique précise que :

— L'admission au semestre 7 est subordonnée à l'obtention du diplôme national d'arts et techniques, du diplôme national d'arts plastiques ou diplôme national d'art, ou à la présentation d'une attestation justifiant la validation de 180 crédits ECTS et à l'avis de la commission d'admission en 2<sup>e</sup> cycle.

— Les admissions aux semestres 3, 5 ou 9 sont soumises à l'avis d'une commission d'équivalence, qui détermine le niveau d'intégration en cours de cursus en fonction des études suivies antérieurement, du dossier artistique et pédagogique fourni par le candidat et du résultat de l'entretien de motivation.

Les candidats à l'entrée en 1<sup>er</sup> cycle passent un entretien oral de parcours et de motivation, appuyé par un dossier artistique de travaux personnels, devant un jury composé de 4 enseignants (dont un enseignant représentant de la direction, dit Président).

Les candidats à l'entrée en 2<sup>e</sup> cycle passent un entretien oral de parcours et de motivation, appuyé par un dossier artistique de travaux personnels, devant un jury composé de 3 enseignants du cycle et de l'option concernés (dont un titulaire d'un diplôme de doctorat).

La commission d'équivalence détermine le niveau d'intégration en cours de cursus en fonction des études suivies antérieurement, du dossier artistique et pédagogique fourni par le candidat et du résultat de l'entretien.

À Metz, les candidats sont convoqués à un entretien oral avec le jury après présélection sur dossier (la liste des pièces demandées est précisée sur la plateforme Taïga) à l'admission par équivalence. Les candidats étrangers résidant à l'étranger doivent candidater via le dispositif CampusArt.

➤ [campusart.org](https://campusart.org)

## Accueil des nouveaux étudiants

L'ÉSAL organise au moment de la rentrée, un temps d'échange entre l'équipe pédagogique et les nouveaux étudiants. L'échange, sous forme de discussion collective, permet aux nouveaux arrivants de mieux connaître les enseignements et de présenter leur travail artistique. Une visite de l'école est également organisée.

## Inscription administrative

Les inscriptions se déroulent désormais en ligne via la plateforme Taïga. Les dossiers papiers ne sont plus acceptés.

L'inscription (ou la réinscription) n'est effective qu'après la constitution du dossier administratif complet incluant :

— Le règlement des frais d'inscription. Les frais d'inscription s'appliquent à tous, étudiants boursiers ou non. Ils peuvent être payés en 3 fois à la demande de l'étudiant. Le montant des frais d'inscription est fixé par délibération du Conseil d'Administration, qui précise les conditions d'application des tarifs ainsi que les modalités générales du versement.

— La présentation d'une attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC). Acquiescement en ligne sur ➤ [cvec.etudiant.gouv.fr](https://cvec.etudiant.gouv.fr)

— La présentation d'une attestation d'assurance en responsabilité civile vie privée, incluant une couverture pour les risques encourus dans le cadre des activités scolaires et extra-scolaires.

Ces formalités conditionnent la remise de la carte d'étudiant et la délivrance des attestations et certificats de scolarité. Chaque étudiant doit informer l'établissement de tout changement dans sa situation administrative (par ex. changement d'adresse).

## Niveau de langue française pour toute admission

Les candidats à l'admission issus d'un pays non francophone ont l'obligation de présenter une attestation de réussite au TCF (Test de Connaissance de la langue Française) niveau 82 ou DELF 82 de moins d'un an le jour de leur inscription administrative à l'école. Une dérogation pourra être accordée de façon très exceptionnelle par la direction de site afin de reporter cette échéance, notamment en cas de session tardive d'examen. Aucun étudiant concerné par cette obligation ne sera autorisé à s'inscrire au diplôme (de fin de 1<sup>er</sup> cycle ou de fin de 2<sup>e</sup> cycle) s'il n'a pas fourni son attestation.

## Désignation des jurys des commissions et du concours d'admission

Les jurys des commissions et des concours d'entrée sont constitués sous la responsabilité de la Direction générale, sur convocation des directions de site et conformément aux textes en vigueur. Les enseignants désignés comme membres de jury ne peuvent se désister, sauf en cas de force majeure, la participation aux jurys faisant partie de leurs obligations de services.

# Formalités et évolutions pédagogiques

## Application des crédits d'enseignement à l'ÉSAL

Les crédits d'enseignement sont attribués selon les règles du Système Européen de Crédits Cumulables et Transférables, dits ECTS. Les grilles de crédits applicables à l'organisation des études au sein des écoles sont établies par la Direction générale de la Création artistique au sein du ministère de la Culture. Le premier cycle d'études (années 1 à 3) est composé de 6 semestres. Le deuxième cycle est composé de 4 semestres (années 4 à 5). Chaque semestre est sanctionné par 30 crédits, 1 crédit ECTS = 25/30 h de travail pour l'étudiant.

Les crédits ECTS sont transférables et cumulables d'un cursus d'études à un autre. Ils créent des passerelles d'études entre universités, écoles supérieures et autres entités d'enseignement supérieur, encourageant ainsi la mobilité des étudiants au sein des pays européens signataires des accords de Bologne et membres de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur. Les mobilités hors espace européen sont également facilitées.

## Passage au semestre supérieur

Le nombre maximum de crédits européens pouvant être obtenus pour chacun des semestres est de 30. Le passage de l'étudiant au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 crédits européens, à l'exception du passage au semestre 3, qui nécessite l'obtention de 60 crédits, du passage au semestre 6, qui nécessite l'obtention de 150 crédits, et du passage au semestre 10, qui nécessite l'obtention de 270 crédits.

Crédits manquants au :	Rattrapage au :
Semestre 1	Semestre 2
Semestre 2	Aucun rattrapage possible - redoublement ou réorientation
Semestre 3	Semestre 4
Semestre 4	Semestre 5
Semestre 5	Aucun rattrapage possible - redoublement ou réorientation
Semestre 6	Aucun rattrapage possible - non présentation au diplôme si nombre de crédits inférieur à 165 le jour de l'inscription pédagogique au DNA. Si inscription au diplôme, redoublement proposé en cas d'échec. Si 165 crédits acquis mais non inscription volontaire au DNA, redoublement possible sur avis de la commission de redoublement ou réorientation.
Semestre 7	Semestre 8
Semestre 8	Semestre 9
Semestre 9	Aucun rattrapage possible - redoublement ou réorientation
Semestre 10	Aucun rattrapage possible - si inscription au diplôme, redoublement proposé en cas d'échec. Si 270 crédits acquis mais non inscription volontaire au DNSEP, redoublement possible sur avis de la commission de redoublement ou réorientation.

## Organisation des rattrapages

En cas de non-obtention des crédits nécessaires au passage au semestre suivant ou nécessaires à la présentation au diplôme, la direction de site, sur proposition de l'équipe pédagogique, se réserve la possibilité soit d'une réorientation de l'étudiant, soit d'un redoublement.

## Redoublement

La décision du redoublement en 1<sup>e</sup> année (semestres 1 et 2) est prise exclusivement par la direction : l'étudiant devra faire part de sa volonté à l'équipe pédagogique et demander un entretien à la direction, lors duquel il devra expliquer son choix et faire preuve de sa grande motivation.

En cas d'échec à partir du 3<sup>e</sup> semestre de l'année académique (semestres 3, 5, 7, 9), l'étudiant peut demander un redoublement sous réserve de rester assidu aux enseignements qui le concernent et de se présenter en fin d'année à la commission de redoublement.

En cas d'échec en 2<sup>e</sup> année (4<sup>e</sup> semestre de l'année académique), l'équipe pédagogique se prononcera sur un avis favorable ou défavorable au redoublement, au regard du dernier bilan de l'étudiant.

En cas d'échec aux épreuves de diplôme (DNA ou DNSEP), l'étudiant se verra proposer systématiquement un redoublement.

En cas de non inscription volontaire de l'étudiant au diplôme (DNA ou DNSEP), un redoublement pourra être autorisé par la commission de redoublement.

La commission de redoublement est réunie par les coordinateurs d'options pour le site de Metz, le coordinateur général pour le site d'Épinal, en fonction du nombre d'étudiants et des promotions concernés. Elle consiste en un bilan plastique, théorique et de motivation qui permettra à l'équipe pédagogique d'émettre un avis favorable ou défavorable soumis à la direction de site.

## Redoublement et engagement pédagogique

— Redoublement en 1<sup>e</sup> année : afin de maintenir et d'alimenter une dynamique pédagogique constructive, l'étudiant s'engage à suivre l'ensemble des enseignements présents dans l'emploi du temps et à valider à nouveau la totalité de ses crédits ECTS.

Cependant, les crédits acquis à l'année n-1 pourront être valorisés afin de pallier un déficit de crédits au moment du bilan semestriel.

— Redoublement de la 2<sup>e</sup> à la 5<sup>e</sup> année : l'étudiant s'engage à signer et à respecter son contrat d'études (cf. ci-dessous) personnalisé pour l'année du redoublement.

— Aucune préparation au diplôme ne peut se faire sans accompagnement pédagogique ni suivi régulier. Aucun diplôme ne peut être présenté en candidat libre.

## Contrat d'études

Il fait l'objet d'un accord entre l'étudiant et la direction de site. Il comprend selon le cycle d'études la liste des cours, ateliers, séminaires et ARC à suivre, ainsi que le choix pour les étudiants concernés des référents création et référents mémoire. Sur le site arts plastiques de Metz, il concerne les étudiants à partir de la 2<sup>e</sup> année, car les enseignements de 1<sup>e</sup> année font l'objet d'un tronc commun obligatoire unique.

Une fois signé par l'ensemble des parties [direction de site + étudiant], l'étudiant ne peut plus demander de modification de son contrat d'études.

## Changement d'option

Les étudiants de 2<sup>e</sup> ou de 4<sup>e</sup> année souhaitant changer d'option doivent se présenter à une commission de changement d'option, réunie en fonction des demandes des étudiants.

La commission se réunit en fin d'année académique afin d'émettre un avis favorable ou défavorable à l'intégration d'un étudiant dans une nouvelle option à la rentrée académique suivante (n+1). La demande doit être motivée par une note d'intention.

Le changement d'option n'est possible que sur le site de Metz, entre option Art et option Communication.

Aucun changement d'option ne peut être demandé entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> semestre d'une même année académique, dès lors que le contrat d'études a été signé par l'étudiant. Les étudiants de 3<sup>e</sup> année ont la possibilité de présenter la commission de passage d'une option autre que celle de leur DNA.

Aucun changement d'option ne peut être demandé lors d'un redoublement en 3<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> année.

## Césure

### Principes généraux

Les modalités de déroulement d'une année de césure ont été précisées par la circulaire du 22 juillet 2015 et s'appliquent à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur. Le texte permet à un étudiant qui le désire de faire une coupure dans son cursus universitaire d'un semestre minimum et deux maximum dans le but d'acquérir une expérience personnelle, soit de façon autonome, soit au sein d'un organisme d'accueil en France ou à l'étranger. Elle est basée sur le volontariat de l'étudiant et ne peut en aucun cas être rendue obligatoire.

### Césure d'un semestre

Un étudiant peut faire la demande d'une césure d'un semestre uniquement pour le semestre 7 ou pour le semestre 8. Sont exclus les étudiants partant en mobilité ERASMUS (ou autre cadre de mobilité) au cours de l'année universitaire concernée.

La césure d'un semestre ne peut être accordée que sur la base d'un projet de stage, faisant l'objet d'un conventionnement avec un organisme d'accueil. La convention tripartite [école – organisme d'accueil – étudiant] précisera les missions ainsi que les compétences à acquérir par l'étudiant.

L'étudiant bénéficiera d'un accompagnement pédagogique et conservera un accès à l'école et au matériel dans les mêmes conditions que les autres étudiants.

Une restitution devra obligatoirement être organisée au moment des bilans de fin de semestre concerné. L'équipe pédagogique et la direction d'établissement se prononceront ensuite sur la validation ou non des crédits ECTS nécessaires au passage au semestre suivant (24 minimum) et fixeront les modalités de rattrapage d'éventuels crédits manquants (6 maximum).

L'étudiant qui n'aurait pas suffisamment mis à profit sa période de césure pour acquérir les connaissances et compétences suffisantes à la validation de crédits ne serait pas admis au semestre suivant.

#### **Césure d'une année**

Un étudiant peut faire la demande d'une césure d'une année uniquement entre la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> année ou entre la 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> année.

Pour une demande de césure entre la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> année, l'étudiant doit obligatoirement avoir validé l'ensemble de ses crédits (120 crédits).

De ce fait, l'avis favorable de la commission réunie en amont des bilans sera sous réserve de la validation des 120 crédits.

Une année de césure ne bénéficie d'aucun accompagnement pédagogique. L'étudiant est libre de mener à bien un projet personnel et/ou de mobilité. Il n'est pas admis à fréquenter l'école et ne bénéficie pas de l'accès au matériel pédagogique. Aucun retour anticipé ne sera admis en cas de changement d'avis de l'étudiant.

#### **Modalités administratives**

La demande de césure doit être déposée sous forme d'une note d'intention au service scolarité de l'école avant le 31 mars de l'année universitaire en cours pour l'année universitaire suivante.

L'étudiant est ensuite reçu par une commission de césure composée de la direction de site, de la responsable des études de site et d'au moins un enseignant du site.

#### **Droits d'inscription**

Césure d'un semestre : maintien des droits d'inscription annuels.

Césure d'une année : exonération totale des droits d'inscription.

## Bourses et aides au diplôme

**Des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux et des aides spécifiques peuvent être accordées aux étudiants.**

**Les demandes de bourses doivent être déposées via internet sur le site du CROUS, qui instruira les demandes selon la réglementation en vigueur.**

Les étudiants non boursiers sur critères sociaux et qui rencontrent des difficultés pérennes peuvent solliciter le Fonds National d'Aide d'Urgence Annuelle Culture, dispositif de soutien financier piloté par le ministère de la Culture. Les 3 grands critères retenus pour être éligible à ce fonds sont : la rupture familiale, l'indépendance avérée et/ou la reprise d'études au-delà de 28 ans. Deux sessions sont organisées par année universitaire. Les dossiers sont à retirer auprès des services scolarité des écoles.

#### **Contact**

Marion Sztor

✉ [msztor@esalorraine.fr](mailto:msztor@esalorraine.fr)

Sur le site arts plastiques de Metz, l'école s'engage à soutenir financièrement les étudiants avec la mise en place d'une aide au diplôme (DNA : 180 € – DNSEP : 300 €). Le dispositif est expliqué sur le site internet (vie étudiante).

#### **Contact**

Valérie Massonnet

✉ [vmassonnet@esalorraine.fr](mailto:vmassonnet@esalorraine.fr)

## Initiation à la recherche documentaire

Depuis 2020, des rendez-vous sont donnés aux étudiants de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> année autour de l'initiation à la recherche.

L'objectif est de leur conseiller des outils méthodologiques et critiques et leur transmettre les normes bibliographiques et de référencement.

**Ces rencontres dépassent les seules ressources de la médiathèque : les collections des bibliothèques et des centres de documentation spécialisés, les ressources en ligne, mais aussi la vocation des archives publiques sont abordées.**



« Il n'y a pas de pensée sans représentation; penser est toujours nécessairement mettre en mouvement, dans certaines directions et selon certaines règles (non nécessairement maîtrisées, ni les unes, ni les autres), des représentations: figures, schèmes, images de mots – et cela n'est ni accidentel, ni condition extérieure, ni étayage, mais l'élément même de la pensée. »

Cornélius Castoriadis  
L'Institution imaginaire  
de la société, 1975

# Recherche, écriture et mémoire à l'ÉSAL

« C'est depuis la pratique et vers la pratique que les recherches menées dans le cadre du mémoire prennent forme et prennent sens. Le mémoire doit s'inventer, pour permettre à chacun de trouver sa voie(x), de développer ses réalisations, de se positionner dans son propre travail et dans le champ de l'art »

Célia Charvet  
coordinatrice du mémoire

## Le mémoire à l'ÉSAL : écrire

La recherche à l'ÉSAL s'est développée à partir d'un point séminal : le mémoire. Contemporain de la constitution de l'ÉSAL en 2011, le mémoire fait l'objet d'un positionnement identitaire et d'un accompagnement spécifique. Dans le second cycle, chaque étudiant est accompagné par un « référent création » et un « référent mémoire », professeur théoricien qui encadre les mémoires et intervient tout au long des cinq années afin de familiariser les étudiants à l'écriture. Le mémoire travaille la singularité de l'univers de l'étudiant et en dévoile les spécificités, les enjeux, les résonances, les filiations. L'expérimentation est au cœur de cette pratique d'écriture(s) dans laquelle l'intuition, la recherche d'une méthode appropriée, l'articulation étroite entre forme et réflexion, voire la mise au jour d'une forme de la réflexion, participent de l'élaboration d'un langage proprement artistique.

En 2023–2024, l'ÉSAL met le mémoire à l'honneur avec l'exposition *Mémoire déplié(e) : l'écriture à l'œuvre. Rétrospective sur dix ans de mémoire de DNSEP / Master Art et Communication à l'ÉSAL*. Conçue comme un livre ouvert construit à l'échelle de l'espace, cette exposition propose une immersion rétrospective dans les mémoires des dix dernières années à l'ÉSAL – site de Metz.

## Institut Page : texte — espace — édition

Coordination d'Elamine Maecha

L'Institut Page se construit comme un laboratoire de recherches textuelles, graphiques et éditoriales. Il se déploie sous différentes formes : un programme de recherche, deux séminaires, deux ateliers de recherche et de création – ARC, des ateliers et des workshops (cf Livret de l'étudiant – précis de cours A4, A5). Institut Page s'intéresse à la production de contenus issus des discussions et des conférences organisées à l'école ; à la conception de formes graphiques textuelles et éditoriales à partir de différents corpus de l'ensemble des ateliers ; à la prise en compte des contraintes techniques et économiques ; à la définition des publics et de la publication. L'institut rend compte de ses activités par des éditions imprimées ou en ligne.

En 2023–2024, Institut Page s'intéressera entre autres à la Biennale *Exemplaires – formes et pratiques de l'édition* qui se déroulera à Valence ; à l'éditorialisation et à la publication d'un mémoire d'un Alumni ; à la création d'une plateforme numérique ; et l'organisation d'une journée d'études.

➔ [instagram.com/institutpage](https://www.instagram.com/institutpage)

➔ [institut-page.com](https://www.institut-page.com)

## Articuler recherche et création

Une proposition de Farah Khelil

Ce programme prolonge le cours de Culture visuelle et les suivis de mémoire autour de notions telles que féminisme, décolonial, désactivation, architexte, paysage, faire dans l'urgence. La médiathèque sera une fois par semaine un lieu d'articulation et de valorisation de la recherche. Ce programme complète le travail des étudiants dans leur création et leur écriture et les ouvre à l'actualité artistique et à la pensée contemporaine.

## Pluridisciplinarité et transversalité

« **Permaculture des arts & utopie : une pépinière de la pluridisciplinarité** » – arts plastiques Metz/Épinal – musique – danse

Une proposition mensuelle de Stéphane Ghislain Roussel.

Le programme pluridisciplinaire explore en 2023–2024, la sphère des corps. De la catharsis aux expériences plus oniriques, le corps est au cœur du vivant. « Retourner aux corps » dans le sillage artistique c'est se pencher sur des champs allant de la performance dans la filiation du *Happening* et du *Body Art*, aux corps sonores et à la danse, mais c'est aussi, avec un peu de recul face à l'épidémie du Covid (toujours active), s'attacher à la sphère de l'intime à travers le soin de soi et le care. Expression des identités et violence de l'invisibilisation, présence en puissance sensorielle, le corps est le vecteur d'un art total et sociétal. Dépasant un anthropocentrisme qui conditionne encore et toujours l'art occidental, retourner aux corps, c'est également, aujourd'hui plus que jamais, s'attacher à des dialogues entre humains sensibles et sensibilités non humaines. Et pourquoi pas, ressentir le corps comme un jardin ?

**Les Rencontres du soir: arts plastiques, histoire de l'art, anthropologie, sociologie, philosophie**

Une programmation collégiale des enseignants qui propose cinq « Rencontres du soir » dans l'année afin de partager le travail d'artistes et de chercheurs en lien avec des enjeux et l'actualité de l'art contemporain. Elles sont ouvertes en soirée également aux Alumni et au public extérieur.

## L'ÉSAL et le tiers lieu Bliiida

L'ÉSAL et Bliiida, tiers lieu d'inspiration, d'innovation & d'intelligence collective, s'associent afin de permettre aux étudiants d'accéder à des équipements et à des compétences spécifiques en termes de fabrication numérique. Le partenariat – qui s'inscrit dans le long terme – articule formation et professionnalisation. Les enseignements – accompagnants la production des travaux des étudiants – sont enrichis par l'accès à des équipements techniques et performants, par des formations sur les machines et outils pilotées par ordinateur, et par le suivi des techniciens du FabLab MIDO. Le tiers lieu soutient également un diplômé par an, avec le « Le Coup de cœur Bliiida ».

**ARC Électrique / GAIA et Maison des étudiants : des projets d'étudiants pour les étudiants – arts plastiques – architecture – ingénierie**

L'ARC Électrique développe des projets entre art et design, en collaboration avec un partenaire extérieur. Il mène un travail de recherche à travers la réinvention d'un lieu, réfléchit à la relation des usagers à l'espace et au temps, étudie et invente des manières d'écouter, de circuler, de s'arrêter. Il explore les manières d'habiter et de construire des environnements sensibles. En 2022–2023, l'ARC Électrique a collaboré avec les ateliers Gouvernance Architecture Ingénierie Administration (GAIA) constitués de l'École Nationale Supérieure d'Architecture (ÉNSA) de Nancy, de l'École Européenne d'ingénieurs en Génie des Matériaux (ÉEIGM)

de Nancy et de l'École Nationale Supérieure en Génie des Systèmes et de l'innovation (ÉNSGSI) de Nancy.

En 2023–2024, l'ARC continue sa collaboration avec GAIA, tout travaillant avec l'Eurométropole de Metz, sur le projet de « Maison des étudiants ». L'objectif est de réfléchir à l'identité artistique du nouveau lieu (visuelle, sonore, plastique...) et lui donner corps, en gardant la philosophie de travail expérimental de l'ARC.

## Introduction à l'histoire de l'art au Centre Pompidou – Metz

Le Centre Pompidou – Metz, partenaire de l'ÉSAL, met en place un cycle d'introduction à l'histoire de l'art et à la production artistique, en prise avec les enjeux de la société. Ces sessions permettront de sortir des déterminismes et de saisir la polysémie de l'histoire du regard, l'histoire politique et sociale, l'histoire esthétique et l'histoire des imaginaires. L'équipe des pôles Programmation et des Publics du Centre Pompidou-Metz propose chaque mois des introductions aux histoires de l'art en abordant les XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles.

Prochaines dates:

- 12 oct. : Une expérience des corps dans l'art de la performance, par Laureen Picaut
- 9 nov. 2023 : Art et sciences : entre spéculation et prospection, par Sophie Bernal
- 14 déc. 2023 : Brève histoire des écoles de la pensée d'histoire de l'art, par Chiara Parisi

# Mobilité étudiante

## Échanges internationaux

### Voyages d'étude

Les étudiants bénéficient, dès la 1<sup>re</sup> année, de temps pédagogiques hors les murs. Excursions d'une journée ou expéditions de plusieurs nuitées sur le territoire national et à l'international, les voyages d'étude permettent aux étudiants d'expérimenter in situ d'autres cultures et d'appréhender des œuvres d'art de façon active. Chaque voyage est organisé et encadré en tandem avec l'équipe enseignante. Ils sont rythmés par des visites collectives et de nombreux temps libres. Aux rendez-vous traditionnels – à Paris et à Venise à l'occasion de sa Biennale d'art contemporain – s'ajoutent des voyages ponctuels motivés par l'actualité du monde de l'art et par les partenariats noués par l'école.

### Conventions Erasmus en cours et ouvertes au 1<sup>er</sup> cycle

#### Allemagne

Fachhochschule Trier  
et Hochschule des  
Bildenden Künste Saar  
Sarrebruck

#### Belgique

Académie Royale des  
Beaux-Arts de Liège,  
École Nationale  
Supérieure des Arts  
Visuels de La Cambre  
à Bruxelles

#### Chypre

Cyprus University  
of Technology à Limassol

#### Espagne

Escola d'Art i Superior  
de Disseny de Castello

#### Monténégro

University of Montenegro,  
Faculty of Fine Arts  
Cetinje

#### Pologne

Academy of fine arts  
in Gdansk,  
Academy of fine arts  
in Cracow

#### Roumanie

West University  
of Timisoara

#### Turquie

Sabanci University,  
Istanbul

Depuis près de 30 ans, l'École Supérieure d'Art de Lorraine développe des projets à l'international et est titulaire d'une charte ERASMUS depuis 2003. Une excellente connaissance des spécificités et atouts de nos établissements partenaires garantit des mobilités personnalisées en fonction d'objectifs d'acquisition de compétences. Notre situation géographique, frontalière avec 3 autres pays, le Luxembourg, la Belgique et l'Allemagne nous a conduit à privilégier à l'origine les projets transfrontaliers. Le programme pédagogique de l'ÉSAL propose un semestre de mobilité internationale au semestre 8 (pour les étudiants de Metz) et au semestre 4 (pour les étudiants d'Épinal). La mobilité peut avoir lieu soit dans le cadre du programme ERASMUS soit dans celui de partenariats bilatéraux pour les pays qui ne sont pas éligibles au programme européen. Les enseignants de l'ÉSAL ont également l'occasion d'intervenir dans ces écoles et universités. Une charte Erasmus, accordée par l'agence européenne garantit la qualité et la reconnaissance académique des mobilités étudiantes qui font l'objet d'un contrat d'études avec l'établissement d'accueil. L'étudiant doit valider son parcours à l'étranger en se présentant aux examens dans son école d'accueil et obtenir les crédits ECTS correspondant à la période de mobilité (30 ECTS/ semestre). Un programme d'études « learning agreement » validé par les établissements d'envoi et d'accueil mentionnant les cours choisis et les crédits qui leur sont affectés doit être signé avant le départ de l'étudiant. À son retour, un relevé de notes atteste de la réussite aux examens. Les crédits sont acquis et ne peuvent pas faire l'objet de nouvelles évaluations. Les dates des départs et retours varient en fonction des calendriers académiques des établissements partenaires.

### Conditions :

- être inscrit à l'ÉSAL pour ne pas payer d'inscription dans l'école partenaire,
- être diplômé du DNA et avoir été admis en 4<sup>e</sup> année,
- avoir des bases dans la langue du pays visité ou à défaut parler anglais,
- répondre aux critères de langues exigés par certaines écoles,
- souscrire aux assurances obligatoires selon les lois en vigueur dans le pays d'accueil.

### Procédure et calendrier pour les étudiants de l'ÉSAL souhaitant réaliser une mobilité à l'étranger

- 16 janvier : réunion d'information destinée aux étudiants plasticiens de Metz (inscrits en 3<sup>e</sup> année de l'année en cours) et Épinal (inscrits en 1<sup>e</sup> année de l'année en cours) ;
- 31 mai : formulation de l'intention de réaliser une mobilité d'études pour l'année qui suit à l'aide de la fiche de vœux ;
- 31 août au plus tard : dépôt du dossier de candidature destiné l'équipe pédagogique de l'ÉSAL, qui devra comporter une photo, un portfolio (5 projets max. en lien avec ce que vous souhaitez faire dans l'école d'accueil), un CV, une lettre de motivation.
- septembre : évaluation des dossiers par l'équipe pédagogique. Les étudiants ÉSAL nommés par l'équipe pédagogique peuvent faire acte de candidature auprès des partenaires. Une fois informé, l'étudiant est responsable du respect de la date limite de candidature des écoles d'accueil en tenant compte des délais postaux. L'école d'accueil envoie en réponse une lettre de refus ou d'acceptation avec les dates du calendrier académique.

### Financement

Les étudiants perçoivent une allocation de mobilité ERASMUS dont le montant dépend du nombre de mobilités accordées à l'école par l'agence ERASMUS et du nombre de mobilités effectives ainsi que du pays d'accueil.

Pour l'année 2022-2023 l'allocation mensuelle a été fixée à :

- Pays du groupe 1 : 455 € par mois
- Pays du groupe 2 : 400 € par mois
- Pays du groupe 3 : 345 € par mois

Une aide complémentaire peut-être également attribuée. La Région Grand Est attribue également des bourses vers les pays non éligibles au programme ERASMUS et pour des stages à l'étranger (sous réserve de modifications).

➤ [grandest.fr/vos-aides-regionales/aide-a-mobilite-internationale-etudiants](http://grandest.fr/vos-aides-regionales/aide-a-mobilite-internationale-etudiants)

### Restitution et validation des crédits

Avant son retour, l'étudiant doit s'assurer de disposer de son bulletin de notes (transcript of records) établi par le partenaire. L'obtention de 30 crédits ECTS (au minimum) à l'étranger est obligatoire pour la validation par équivalence du semestre passé à l'étranger.

A l'issue de leur période de mobilité (dans un délai de 2 mois maximum), il est demandé aux étudiants concernés de produire un rapport de mobilité internationale.

Ce dossier se veut être une description objective de l'expérience vécue auprès de nos partenaires et un recueil des productions réalisées. Il est également l'une des conditions à remplir pour solder le versement de la bourse Erasmus+.

Un « guide de rédaction du rapport de mobilité d'études » sera transmis à la rentrée.

# Inscription et préparation aux diplômes

**Les dates prévisionnelles d'inscriptions aux diplômes (DNA et DNSEP) sont inscrites au calendrier pédagogique de chaque site. L'étudiant doit avoir obtenu l'ensemble de ses crédits pour pouvoir s'inscrire au diplôme: 165 crédits requis en 1<sup>er</sup> cycle, 270 en 2<sup>e</sup> cycle. Les étudiants sont tenus de fournir les documents nécessaires à leur inscription à la date qui les concerne. En cas de retard, le dossier de l'étudiant ne sera pas instruit par le secrétariat pédagogique.**

**La direction nomme la composition des jurys et transmet au ministère de la Culture (DRAC) en amont des diplômes, la liste des candidats et des membres de jurys par arrêté.**

**Chaque année académique, des référents aux diplômes sont nommés par la direction de site parmi les enseignants: pour chaque DNA (3 référents, 1 par option) et chaque DNSEP (2 référents, 1 par option). Les référents préparent les étudiants aux diplômes, proposent les membres de jurys à la direction en concertation avec les équipes pédagogiques et sont les représentants enseignants des jurys de diplômes. Ils sont renouvelés chaque année. Les secrétariats pédagogiques transmettent une copie des dossiers des candidats à la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Lorraine. L'école reste cependant seule organisatrice des diplômes. Les fiches individuelles de notation sont conservées par l'établissement et peuvent être communiquées aux candidats sur demande écrite.**

# Accompagnement au parcours professionnel des étudiants

L'insertion professionnelle des étudiants est une préoccupation constante au sein de l'ÉSAL.

Régulièrement, les recherches et les réalisations des étudiants s'ouvrent au public que ce soit à travers les éditions, événements, expositions ou concerts. La Galerie de l'esplanade à Metz et le Trésor à Épinal sont des lieux de monstration dans des conditions professionnelles. L'ÉSAL établit des partenariats et des mécénats inscrits dans la pédagogie de l'école avec des entreprises du territoire, comme l'UEM, Mirabelle TV et l'entreprise DeBuyer. La politique active des stages au sein de l'ÉSAL est également une voie d'intégration forte.

Les statistiques d'insertion des promotions du Pôle arts plastiques témoignent de l'activité professionnelle de 85 % des diplômés. Parmi eux, 73 % exercent leur activité en lien direct avec leur formation à l'ÉSAL.

## Stages

La politique active des stages de l'ÉSAL est une voie d'intégration forte.

Sous la responsabilité de la directrice de l'établissement, « les stages d'études sont des périodes temporaires de mise en situation en milieu professionnel au cours desquelles l'étudiant acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue d'obtenir un diplôme et de favoriser son insertion professionnelle » (loi du 10 juillet 2014).

### Modalités administratives

Un stage de 70 h minimum (site de Metz) est obligatoire en 2<sup>e</sup> année. Il doit être réalisé sur les périodes de vacances scolaires (sauf dérogation de la direction de site). Un stage de 308 h minimum, dont la période est fixée du **19 février au 21 avril**, est obligatoire en 4<sup>e</sup> année (les étudiants en mobilité ERASMUS sont exemptés de l'obligation de stage). En dehors de ces obligations, les stages sont possibles et encouragés tout au long du cursus, de la 1<sup>ère</sup> à la 5<sup>ème</sup> année. Les stages non obligatoires doivent avoir lieu – sauf dérogation de la direction de site – durant les vacances scolaires. Les dérogations accordées tiendront compte de l'intérêt pédagogique et de l'ouverture/intégration professionnelle apportés à l'étudiant concerné. Les stages de 2<sup>e</sup> année sont crédités au semestre 6. Les stages de 4<sup>e</sup> année sont crédités au semestre 8. Tout stage doit faire l'objet d'une convention tripartite : école, étudiant, lieu de stage. La convention précise les obligations de chaque partie et rappelle la réglementation en vigueur.

### Encadrement pédagogique

L'encadrement du stagiaire est assuré au sein de l'école par le référent création de l'étudiant. Il assure un suivi régulier en fonction des besoins de l'étudiant et/ou des demandes de la structure d'accueil. Il valide le choix de stage de l'étudiant et définit avec lui en amont les

compétences à acquérir au cours du stage (en fonction du cursus de l'étudiant : année d'études, option, mention et projet personnel).

## Pédagogie et expériences artistiques et professionnelles

L'ÉSAL adosse sa pédagogie à des expériences professionnelles et artistiques. Les partenariats – en lien avec son réseau de Partenaires Particuliers – qu'elle met en place, sont une source d'expériences professionnalisantes pour les étudiants. Ces expériences singulières et fortes pour les étudiants prennent des formes diverses dans et hors les murs, en France et à l'étranger, lors d'événements ponctuels, mais également à l'occasion de projets qui s'inscrivent annuellement dans la maquette pédagogique.

### Collaborations et événements à envergure nationale

L'école coopère et favorise la participation des étudiants aux biennales (workshops et expositions) telles que la biennale « Exemplaires – formes et pratiques de l'édition », la biennale de design graphique à Chaumont ou encore la biennale de la photographie à Mulhouse. Régulièrement, elle participe aux Ateliers Ouverts et collabore avec le FRAC Lorraine autour des expositions et des artistes invités. La participation des étudiants aux salons (salon de l'édition et de promotion) est également un moyen d'élaborer leur réseau et de les introduire à la médiation.

### Projets et collaborations annuels

L'école encourage le partage des recherches et des réalisations des étudiants à travers l'organisation dans et hors les murs de conférences, workshops, résidences, rencontres, concerts, performances, éditions, journées d'études, expositions, performances et projections publiques, qui se déroulent grâce aux partenariats noués par l'école.

Certains projets ponctuent l'année universitaire et sont une réelle ressource pour les étudiants en termes de professionnalisation :

—  
*15 Partenaires particuliers*

Chaque année l'ÉSAL organise une rencontre entre les étudiants et les partenaires de l'école qui présentent leurs structures et leurs programmations. Ce moment permet aux étudiants – nouveaux venus et familiarisés – de mieux connaître la richesse culturelle de notre territoire, mais également aux enseignants de développer des collaborations futures.

—  
*Les Rencontres du soir*

Voir [p. 25](#)

—  
*Permaculture des arts & utopie :  
une pépinière de la pluridisciplinarité  
arts plastiques – musique – danse*

Voir [p. 25](#)

—  
*Tumultes, cases et débordements : workshops,  
expositions et éditions autour des pratiques  
du dessin et de l'illustration / Livre à Metz*

Depuis 2019, l'ÉSAL propose une semaine spéciale et intensive dédiée aux pratiques du dessin, de la narration et de leurs espaces de diffusions. Des workshops, des expositions, des rencontres et des éditions font de cet évènement un espace incontournable de découverte et de partage. L'ÉSAL travaille en collaboration avec le festival Le livre à Metz et la galerie associative Octave Cowbell.

—  
*Résidence et création dans le paysage / Centre d'art  
de Vassivière*

À la suite du projet de la Heidenkirche (2017–2022), un partenariat a été développé avec le Centre international d'art et du paysage – île de Vassivière en Nouvelle-Aquitaine, Limousin. Les étudiants bénéficient d'une semaine de résidence, afin de créer un parcours artistique dans le bois de sculptures de l'île. C'est un temps de création singulier, un moment fort de vie collective. Une exposition estivale publique

et soutenue par le CIAPV, permet la visibilité des œuvres.

—  
*Les Petits Laboratoires de l'Image / DAAC*  
La DAAC en lien avec l'IA-IPR arts plastiques, la DRAC et les écoles d'arts de Lorraine, a développé un dispositif en direction des classes de collège et de lycée intitulé « Les Petits Laboratoires de l'Image ». Il s'adresse aux étudiants des écoles d'art pratiquant la photographie et leur permet de mener un court projet en direction d'élèves de collèges ou de lycées. L'ÉSAL contribue à ce dispositif qui permet à une douzaine d'étudiants de réaliser cette expérience rémunérée.

**Atelier « Parcours d'artiste – réflexion et diffusion d'un travail plastique »**

Depuis 2018, les journées du parcours professionnel, moments privilégiés pour aborder les préoccupations liées à l'entrée dans le monde du travail avec des professionnels de l'art, se sont transformées en un atelier. Ouvert aux étudiants de 2<sup>d</sup> cycle, il permet de répondre aux questions liées aux statuts et au démarrage d'une activité professionnelle et d'accompagner le processus d'élaboration du projet professionnel.

**Monitorat**

Le monitorat est une mission rémunérée ouverte à un ou des étudiants à l'ÉSAL. Un monitorat est actuellement mis en place à l'école pour l'atelier de proximité. Il consiste à accueillir, encadrer les étudiants et transmettre un savoir-faire. Dans ce cadre l'étudiant reçoit des formations techniques, apprend les procédures de mise en sécurité et la culture projet.

**Salons professionnels et des formations**

Les étudiants sont invités à participer à des salons professionnels et d'informations, lors desquels ils s'exercent à la communication de leurs travaux et rencontrent leurs pairs.

**Carte de visite, exposition des artistes diplômés**

Tous les ans, l'ÉSAL soutient l'exposition « Carte de visite » des diplômés de 5<sup>e</sup> année qui a lieu dans la galerie de l'ÉSAL. Cette exposition, encouragée par l'école, est pensée et mise en place entièrement par les diplômés fin juin/début juillet. Les diplômés s'organisent pour la médiation, rémunérée par l'école.

**Prix Point d'Or de l'ÉSAL et « Coup de Cœur » de Bliiida**

Le vernissage de l'exposition « Carte de visite » est le moment de l'annonce des lauréats du Prix Point d'Or. Il s'agit d'un prix porté par l'école afin de soutenir un lauréat de chaque option, par un montant en numéraire pour encourager les premiers pas dans la vie active. Les membres de ce jury sont des professionnels de l'art et des chefs d'entreprises choisis par la direction. Le Coup de cœur Bliiida complète le premier, par une résidence de 2 mois (selon le projet artistique) pour l'un des diplômés dans le tiers lieu d'inspiration, d'innovation et d'intelligence collective, basé à Metz.

**Publication des diplômes**

Depuis 2017, l'ÉSAL s'emploie à imprimer une publication des diplômes de l'ÉSAL (plasticiens Metz / Épinal, musiciens et danseurs). Cette publication est un outil de diffusion du travail des artistes. Elle est distribuée aux diplômés et aux partenaires.

**Incubateur Fluxus / Bliiida, DRAC**

Afin de faciliter l'émergence de projets entrepreneuriaux innovants dans les domaines culturels et artistiques sur le territoire du Grand Est, la DRAC Grand Est – ministère de la Culture a mis en œuvre l'incubateur Fluxus, dispositif alliant formation collective et coaching individuel. Il permet d'accompagner pendant un an et de manière intensive des porteurs de projets artistiques et culturels dans le processus de création d'une activité économique viable et durable.

➤ [fluxus-incubateur.fr](http://fluxus-incubateur.fr)

**ÉSAL / Casino Luxembourg**

L'ÉSAL nourrit des échanges privilégiés depuis ces dernières années avec le forum d'art contemporain luxembourgeois Le Casino et plus particulièrement avec le Casino Display. La collaboration propose aujourd'hui aux étudiants de l'école de candidater au laboratoire de recherche artistique du Casino Display, auquel l'Institut Page est associé.

**L'ÉSAL et le tiers lieu Bliiida**

Voir [p. 25](#)



Salon *display.ed*, Luxembourg, février 2023 © Charles Rouleau

## Soutien aux alumni/diplômés

**Afin d'accompagner et de garder le lien avec les alumni de l'ÉSAL, l'école développe des dispositifs en lien avec leurs besoins : favoriser leur insertion professionnelle, développer leurs contacts et leur réseau dans le milieu culturel et artistique, favoriser la diffusion de leur travail et de leurs actualités, étoffer leur pratique artistique.**

### L'ÉSAL et ses alumni

En tant qu'acteur culturel et artistique, l'ÉSAL offre l'opportunité de recruter des diplômés pour diverses missions : graphisme évènementiel ou pour des éditions, réalisation de vidéos, enseignement, photographies, animation d'ateliers de pratiques artistiques, etc.

### Plateforme Ressources Arts Visuels Grand Est (anciennement PRÉSAGE)

PRÉSAGE, l'outil de soutien à la professionnalisation des diplômés développé par les écoles d'art du Grand Est s'est transformé pour devenir « Plateforme Ressources Arts Visuels Grand Est ».

Cette plateforme de ressources professionnelles – aujourd'hui gérée par Plan d'Est – vise à faciliter l'accès à l'information professionnelle et contribue à diffuser les bonnes pratiques et l'information professionnelle à destination des professionnels des arts visuels et de leurs partenaires dans le cadre de ses missions d'intérêt général. Elle agrège des contenus issues de diverses sources utiles et les complète de contenus créés pour cette plateforme.

➤ [ressources.plandest.org](https://ressources.plandest.org)

### Valorisation des actualités des alumni

L'école a dynamisé sa communication au service de l'actualité des diplômés de Metz et d'Épinal depuis 2019, avec la mise en place d'une rubrique « FOCUS DIPLÔMÉ-ES » dans sa newsletter. Les actualités sont également relayées via les réseaux sociaux.

➤ [Inscription à la newsletter de l'ÉSAL](#)

### Transmission d'offres d'emploi et d'appels à projets

L'école transmet les offres professionnelles émanant du réseau des écoles d'art de France sur son compte [LinkedIn](#).

### Soutien et accompagnement de candidatures

L'ÉSAL soutient des candidatures d'alumni lors d'événements tels que la biennale de la Jeune Création de Mulhouse ou le Prix d'Art Robert Schuman, etc.

### Invitations aux conférences, masterclass et salons

Dans une dynamique de partage de la connaissance, elle invite dans la mesure du possible les diplômés lors de masterclass ou de workshops en lien avec des partenaires tels que le MUDAM et le Casino à Luxembourg, et à l'occasion de salons organisés par la DRAC Grand Est.

### Mise à disposition des espaces de l'école

Sur demande, la direction peut mettre à disposition des diplômés les ateliers de pratique et de recherche (vidéo, gravure, typographie et son).



Direction de la publication  
**Nathalie Filser, directrice de l'ÉSAL**

Coordination et conception de la publication  
**Juliette Féraud**

Design Graphique  
**Isaline Rivery — Studio Aperçu**

Caractères typographiques  
**Messine [atelier design graphique de l'ÉSAL Metz]**  
**Plan Grotesque [Typotheque]**

Le présent document a été écrit en partie avec Messine, caractère dessiné par les étudiants de l'atelier design graphique de l'École Supérieure d'Art de Lorraine, Metz.

Les questions de typographies et d'écriture étant inhérentes à l'identité de l'école, l'écriture inclusive est une question en cours de réflexion à l'ÉSAL. En attendant de trouver la forme la plus pertinente, ainsi que pour des raisons de lisibilité et d'accessibilité, nous avons fait le choix de ne pas l'utiliser dans cette publication.